

Janv 1799.

P. Grard, service ferroviaire  
à Berne

(11)

## Cher et diffime Rêveur

Il est temps que je vous rende compte de ma conduite, et si j'ai différé jusqu'à présent, c'est que je voulais attendre que j'eusse fait quelques pas dans ma nouvelle carrière.

Le Chœur de l'église de St Vincent est encore l'endroit de nos assemblées. Mais si l'affluence continue, ce local sera trop petit, et nous serons obligés de choisir un autre. L'autel est aujourd'hui beaucoup mieux, qu'il n'était au commencement. Dans le milieu s'élève une croix argenteé et propre qui a quatre à cinq pieds de haut. Deux chandeliers d'asfortiment sont placés de chaque côté, et voilà tout. J'aimai toujours cette noble simplicité et je suis enchanté de la trouver ici. D'autre la chaffable pas trop simple que l'on nous a envoyée de Fribourg, nous en receumes deux autres de Soleure. L'une rouge et fort propre; et l'autre de draps d'or. L'administration et le Chapitre veillent fait une fête de nous envoyer ces objets. L'on ne peut exprimer la joie qu'ils ont éprouvée.

La Messe se dit tous les jours à huit heures. Lorsque quelque autre Prieur désire la dire, je lui cède ma place, parceque j'affirme qu'il ne faut ici qu'un seul Service par jour. Vous en devinez aisement la raison. La

communion

communion se donne' durant la messe. cet usage est celui de l'antiquité,  
il est d'ailleurs dans la nature de la cérémonie, et ce n'est pas en l'radiant  
que il faudrait s'en écarter. Plusieurs représentants ayant défié chautes  
la messe allemande, qui est en usage en Autriche, dans les églises de Bam-  
berg, Wurzburg, Spire & et même dans une partie de l'Allemagne, je me  
suis empêtré de me prêter à leurs défis, qui était aussi le mien. Dimanche  
huit jour l'on a chanté la première fois, et ce chant accompagné de l'orgue  
a fait l'impression la plus favorable même sur les protestans. Afin que  
chaque père y prenne part, j'ai fait imprimer le livret dont par l'honneur  
de vous envoier quelques exemplaires, j'ai pensé qu'il ferait la meilleure  
apologie de la messe. Les strophes sont prises dans le chant de  
Salzburg. Les oraisons sont celles du missel. j'ai ajouté une Epître,  
un Evangile et une courte explication des cérémonies, comme il la croit  
convenable au temps et aux localités. je me suis chargé des frais de  
l'impression et le livret se distribue gratuitement. je me promettais des  
succès, mais ils ont passé de beaucoup mon attente. les protestants en  
 demandent avec empressement, et il en est qui disent hautement qu'on  
les a trompé sur la chose, et que nos cérémonies valent mieux que les  
leurs. Tous sont contents, jusqu'à l'imprimeur qui me dit avec atten-  
drissement, qu'il avait éprouvé la plus vive joie dans la lecture qu'il  
en a faite. je me garderai bien cependant de profiter impudemment  
de ces aveux. Je ne dois pas passer sous silence les bons offices

du jeune Redlet, qui fait le Service de l'orgue. Si j'ai quelque mérite dans cette affaire, il le partage avec moi.

Je prêche tous les dimanches alternativement en français et en allemand. Mon discours d'ordre était une profession de foi. mon thème était: Pradicamus Christum crucificatum fidem quidem. De depuis lors j'ai adopté un plan d'Instruction. Elles renferment toutes sur ces trois objets: La vertu, la religion, et le culte. Point d'état sans vertu, point de vertu sans religion, et point de religion sans culte, - voilà la liaison de ces objets. Ce n'est pas cependant que je ne confondre ces choses que sous le rapport quelles ont avec la prospérité des états. Je suis chrétien, et je sais que je dois élever mes auditeurs au-dessus de cette vie passagère. Mais il faut cependant que prêchant à des législateurs, je les préviennent dans l'occasion contre la politique impie et désastrueuse de nos voisins. Sans honte personnelle je dis la vérité toute entière et ma franchise à concilier à notre ministère l'estime de plusieurs habitants de cette ville.

Je suis chargé de vous présenter un plan au sujet de nos fêtes, que l'on voudrait faire renouveler avec celles des protestants, dans cette commune seulement. Je le tiendrai prêt pour votre arrivée ici, car je n'ai pas oublié que vous m'avez fait espérer que vous y viendriez. Les représentants à qui j'en ai parlé témoignent beaucoup d'impatience à vous voir. Si le jour de l'assomption pouvait vous convenir, vous nous chanteriez la messe et dimanche en annonçant la fête, j'annoncerais votre arrivée. Je désirerais cependant en votre présence au plus tôt, pour prendre des mesures convenables

non pas pour une Messe Pontificale, il ne pourrait pas trop avoir lieu, mais cependant pour une Messe d'Évêque.

En attendant l'honneur de Votre réponse je reste avec le plus profond respect, et la Soumission la plus inviolable

De Votre Grandeur

Greg. Girard Codetier  
et Min. du culte catholique à Berne

Berne le 7 Août 1799.

3 - 7 24  
3  
—  
72.